



Wallonie

Commune de MONS

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial que le Fonctionnaire délégué du SPW est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est l'**Administration communale de la VILLE DE MONS** représentée par Madame SOMVILLE dont les bureaux se trouvent à Grand'Place 22 à 7000 MONS

Le terrain concerné est situé à Rue Claude de Bettignies - Square Franklin Delano Roosevelt - Rue de la Houssière - Rue de la Grosse Pomme et Rampe Sainte-Waudru à 7000 Mons

Le projet consiste en la rénovation du parc, des voiries, des trottoirs, de l'égouttage et la mise en lumière de l'Espace ROOSEVELT et présente les caractéristiques suivantes :

Articles de l'annonce de projet : Article D.IV.40 - Ecarts à un schéma, à un guide ou à un permis d'urbanisation

Ecart : au Guide Communal d'Urbanisme

Détails concernant l'écart : La demande s'écarte à l'article I.I A. 1. 1. 1 du Guide Communal d'Urbanisme concernant la plantation d'arbres non régionales.

Articles de l'enquête : R.IV.40-1.§1.6° - Les demandes de permis d'urbanisation et les demandes de permis d'urbanisme relatives à la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bâtiment inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visé à la carte archéologique, au sens du Code Wallon du Patrimoine

Détail concernant les dérogations : R. IV. 40-1. §1.6° - actes et travaux situé dans une zone de protection et site classé

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier est consultable, pendant la période de publicité, au service de l'Urbanisme de la Ville de Mons, sis rue Chanoine Puissant, 2 **uniquement sur rendez-vous**, les jours ouvrables, et dans le respect des normes de distanciation sociales. Le rendez-vous peut être pris en téléphonant au 065/40.55.67 ou à l'adresse suivante virginie.denardi@ville.mons.be
!!!! A partir du 19/09/2022, le dossier sera consultable Rue Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons !!!!

Conformément à l'article D.VIII.7 du CoDT, une consultation du dossier jusqu'à 20 heures est possible, également sur rendez-vous, pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Robin téléphone : 065/40.55.66 mail : urbanisme@ville.mons.be les **04/10/2022** et **11/10/2022** jusqu'à 20 heures

L'enquête publique est ouverte le 03/10/2022 et clôturée le 17/10/2022

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Hôtel de Ville, Grand'Place 22 à 7000 Mons
- par télécopie au numéro : 065/40.55.09
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ville.mons.be
- remises en mains propre à Mr Picry ou Mr Bulazar dont le bureau se trouve rue Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons en prenant rendez-vous au 065/40.55.67

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **AU 2967/RM/HE**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr Picry ou Mr Bulazar ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

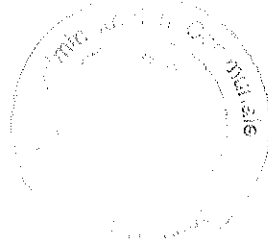
La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons, le **17/10/2022** à 10h00

La personne chargée de donner des explications sur le projet est **Mademoiselle ESTIEVENART** dont le bureau se trouve rue Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons

Pour la Directrice Générale,
Cécile Brulard

Pour le Bourgmestre,
Nicolas Martin

Christian Leriche (s)
Directeur adjoint



Maxime Pourtois (s)
L'Echevin délégué